

Entretien et valorisation des haies et arbres en champ Workshop – 02/10/2020

Atelier 2 : Comment planifier l'entretien ?

Sous-question 1

Faut-il planifier l'entretien des haies et arbres agricoles à l'échelle d'un territoire et/ou d'une ferme ? Pourquoi ?

Aux deux niveaux

- Ferme (petite haie/structure)
- Communes/région

Chaque propriétaire régit différemment l'entretien (certains travaillent encore fort au jour le jour au niveau de l'entretien). La typologie régit l'entretien. La localisation régit l'entretien.

Les attentes au niveau de la haie sont différentes pour chaque exploitation. Idem au niveau du territoire.

La planification doit se faire à l'échelle de la ferme mais il est possible de regrouper la gestion, de mutualiser.

Trouver le dénominateur pour une mutualisation de l'entretien. Il manque quelqu'un pour coordonner (parfois difficile pour des agriculteurs de s'entendre).

Idée => Avoir un organisme intermédiaire regroupant les demandes/faire un appel d'offre groupé afin d'éviter les surcoûts (transports/travail pour des travaux éparpillés) qui jouerait le lien entre les différents agriculteurs.

Idée => Avoir un gestionnaire externe ou opérateur équipé (soucis de liberté/mutualisation avec les agriculteurs belges contrairement aux français).

Il faut un objectif fort pour utiliser l'organisme extérieur. Chacun va rester chez lui et investir de son côté vu la baisse du coût des machines.

La mutualisation doit être utilisable par tous les acteurs du territoire et pas seulement les agriculteurs.

Il doit exister un plan de cohérence territoriale (échelle communale) parallèle à un plan de gestion à la ferme.

Il peut y avoir une réponse plus territoriale s'il y a un objectif économique comme l'approvisionnement en plaquette d'une collectivité (objectif : fournir une quantité importante de plaquette).

A l'échelle d'un territoire, quels types d'entretien (dégagement, contrôle de l'emprise, recépage sélectif ou complet ...) pourraient être planifiés ?

Le cout de l'entretien reste trop élevé pour certains => laissent les haies libres.

Intérêt économique de la notion d'autoconsommation.

Soucis de la mutualisation (financement en Belgique), système politique/économique ne pousse pas à cela vu les dépenses obligatoires pour défalquer et rentrer dans ses chiffres.

Taille des systèmes/entreprises agricoles de plus de 55 ha afin d'éviter de ne plus avoir de temps pour gérer les problèmes externes comme les haies. Ferme = multinationale. La productivité passe avant tout.

Entretien et valorisation des haies et arbres en champ Workshop – 02/10/2020

Atelier 2 : Comment planifier l'entretien ?

Sous-question 2

A l'échelle d'un territoire ou d'une commune, comment mettre en place la planification de certains entretiens afin de soumettre le travail à un opérateur. Que faut-il prévoir ? Il convient de tenir compte de l'accès aux haies et arbres en champ.

Différentes étapes

1. Réaliser un état des lieux, inventorier la ressource (âge/type/profil)
2. Cartographier, planifier dans le temps
3. Communiquer l'information de l'existence de ce service mutualisé qui réalise différents types de travaux
4. Faire signer un bulletin d'adhésion qui reprend les besoins de l'agriculteur, ses contraintes (cultures en place)
5. Centraliser les demandes
6. Etablir un cahier de charges – Avoir un cahier des charges type. Il faut uniformiser les façons de travailler pour avoir une méthode précise et efficace.
7. Lancer un appel d'offres pour faire jouer la concurrence. Meilleur gage de qualité

Avoir un appel d'offres différents selon la fonction de la haie ?

Avoir un but écologique dans les appels d'offres ?

8. Réceptionner le chantier

Qui va s'en charger ?

Natagriwal ? Un parc naturel ? Pas présent partout. Un GAL ? structure temporaire. Le service entretien des espaces verts ? Pas toujours compétent. Un service communal ?

Avoir un organisme public mais sans dérive technico-administrative belge

Idée => Avoir un ambassadeur haies, par exemple, pour plusieurs communes qui s'en chargerait.

OU un comité de gestion comme la cellule d'appui à la petite forêt privée, un regroupement de professionnels qui prendrait ce service à sa charge en prélevant un %. Ces personnes ont développé plus d'expertise. Constructif et bien suivi = privé

Le monde agricole a les compétences mais doit mieux se structurer.

OU via un syndicat agricole ?

Idée => faire adhérer les prestataires à une charte, respectueuse de certaines lignes de conduite. S'ils respectent cette charte, ils perçoivent une petite aide.

Divers

Il n'y pas de suivi des plantations effectuées sauf s'il y a une plainte ou subsides.

Les communes se délestent facilement des travaux qui leur paraissent insurmontables (passage en collège et différent niveau de décision).

1er – Fixer l'objectif

2e – Plan de gestion communal – Entretien et plantation